



RAPPORT DE GESTION

2015

DE

LA DIRECTION GENERALE

DE LA SOGUIPAMI S.A.

Société Guinéenne du Patrimoine Minier
Immeuble Fria base - Kaloum
B.P : 931 Conakry République de Guinée

www.soguipami.com.gn



Document 1 RAPPORT DE GESTION 2015

- 1- PRESENTATION DE LA SOGUIPAMI

- 2- ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE GLOBAL
 - a- Sur le plan international
 - b- Sur le plan national (problématique de la nouvelle opportunité qu'offre le marché de la bauxite à la Guinée)

- 3- LES ACTIVITES ET FAITS SAILLANTS DE 2015 : SIMFER SA , SAG et SEMAFO

- 4- SITUATION FINANCIERE ET RESULTAT DE 2015

- 5- LES PERSPECTIVES



1- PRESENTATION DE LA SOGUIPAMI

La SOGUIPAMI a été créée par Décret D/2011/218/PRG/SGG du 11 août 2011, en application des dispositions de l'article 29 et suivant de la loi n° L/2011/005/CNT du 11 août 2011 portant constitution et gestion du patrimoine minier Guinéen.

Ce Décret a conféré la personnalité juridique et l'autonomie financière et de gestion à la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI). Société anonyme constituée selon les normes OHADA et soumise à une gestion de droit privé, son objet est selon son décret de création qui sera modifié par le décret D/2015/016/PRG/SGG du 12/02/2015:

- a) La Gestion des participations de l'Etat** pour le compte de celui-ci dans les sociétés minières et les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services dans lesquelles l'Etat est actionnaire.

Dans ces sociétés :

- la SOGUIPAMI désigne les représentants de l'Etat au sein des organes de gestion ou de surveillance et s'assure de la cohérence de leurs positions. Elle représente l'Etat aux assemblées d'actionnaires ;
- elle met en œuvre les décisions et orientations de l'Etat en ce qui concerne la stratégie de ces sociétés et exerce, en veillant aux intérêts patrimoniaux de l'Etat, la mission de l'Etat actionnaire ;
- dans le respect des obligations de confidentialité applicables, elle examine la stratégie, la situation économique et financière des sociétés concernées, les principaux programmes d'investissement et de financement, les projets d'acquisition ou de cession et toute question soumise aux organes de gestion et de surveillance de ces sociétés. Elle propose au Ministre en charge des Mines la position de l'Etat actionnaire sur ces sujets ;
- elle évalue régulièrement la gestion de ces sociétés.

- b) La participation à la recherche minière par la détention seule ou en partenariat de permis de recherche minière à des fins promotionnelles**, dans les limites fixées par la loi L/2011/006/CNT du 9 septembre 2011 instituant le code minier de la République de Guinée.

- c) L'exercice des droits de commercialisation des produits miniers** revenant à l'Etat : par la participation aux négociations du gouvernement sur la base des contrats à moyen et long terme.



d) La gestion des infrastructures géologiques.

La SOGUIPAMI est dotée d'un conseil d'administration conformément aux dispositions du décret modifiant les statuts de la société. Ce conseil est composé comme suit :

- Le Ministre en charge des Mines et Géologie, Président,
- Le Ministre en charge de l'Economie et des Finances, Vice-Président;
- Le Ministre du Budget, membre ;
- L'Administrateur Général des Grands Projets, membre ;
- Le Conseiller chargé des questions minières à la Présidence de la république, membre ;
- Le Directeur général de la SOGUIPAMI, membre ;
- Le Directeur général adjoint de la SOGUIPAMI, membre.



2- ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET POLITIQUE

2..1 Economie mondiale.

2.1.1 A travers les Economies des Pays Avancés et des Pays Emergents.

Pâtissant des faibles performances des économies émergentes, la croissance économique mondiale a ralenti, pour se situer à +2,9%, en 2015, contre +3,3% en 2014. Ce ralentissement a été accentué par le durcissement des conditions financières mondiales et par la baisse des prix des matières premières. Dans les économies avancées, l'activité s'est, en revanche, améliorée grâce à la modération des prix de pétrole, à l'amélioration de la situation sur le marché de travail et à l'atténuation des obstacles liés au processus de désendettement du secteur privé.

Les pays avancés ont continué de soutenir l'économie mondiale au quatrième trimestre 2015 :

Au quatrième trimestre 2015, l'activité économique dans les pays avancés est restée bien orientée (+0,5%, en rythme trimestriel). La croissance aux Etats-Unis s'est légèrement accélérée par rapport au trimestre passé, pour se situer à +0,6%. Le dynamisme des dépenses des ménages a continué de tirer la reprise, soutenue par les gains en termes d'emplois et de salaires nominaux, dans un contexte de baisse des prix du pétrole et de modération de l'inflation.

Toutefois, le repli des prix du pétrole a pesé sur le dynamisme de l'investissement privé dans l'industrie du pétrole de schiste, et les exportations nettes ont continué de contribuer négativement à la croissance, dans un contexte d'appréciation du dollar. La croissance annuelle pour les Etats-Unis s'est établie à 2,5% en 2015, contre +2,4%, une année auparavant. Au Japon, l'activité a légèrement décéléré (+0,2%, au lieu de +0,3% au troisième trimestre), malgré la hausse des exportations qui auraient bénéficié de l'augmentation de la demande étrangère et de la dépréciation du Yen, d'une part, et le soutien de la consommation privée sur fond de la hausse des revenus réels, d'autre part. Pour l'ensemble de l'année 2015, la croissance nippone se serait située néanmoins à 0,7%, au lieu de -0,1%, une année auparavant.

Portée par le dynamisme de la demande intérieure, l'activité en zone euro a connu, au quatrième trimestre 2015, une progression de 0,4%, en variation trimestrielle, au lieu de +0,3% au troisième trimestre. L'impact des politiques monétaires accommodantes de la BCE a continué de se transmettre à l'économie réelle à travers un nouvel assouplissement des conditions de crédit, qui a favorisé l'investissement des entreprises au cours de l'année 2015.

Le bas niveau des cours du pétrole, qui a amélioré le pouvoir d'achat des ménages et la rentabilité des entreprises, a contribué à relancer la consommation privée et stimuler l'investissement. Pour leur part, les exportations de la zone euro ont rebondi de 1,3%, en rythme trimestriel, après +0,2% le trimestre passé, bénéficiant de la dépréciation de l'euro et de la hausse de la demande mondiale.



L'activité des pays émergents, en revanche, **a progressé à un rythme modeste** au cours du quatrième trimestre 2015 :

En Russie, les coûts de financement sont restés élevés, dans un contexte de faiblesse de confiance des entreprises et d'augmentation des incertitudes liées à l'effet progressif des sanctions occidentales.

Au Brésil, le ralentissement économique s'est nettement intensifié, pâtissant de la dégradation des termes de l'échange et du durcissement des conditions monétaires et financières, alors qu'en Chine, et après un léger redressement au cours du troisième trimestre 2015, l'activité a légèrement ralenti au cours du quatrième trimestre.

Pénalisée par la décélération de l'investissement privé, la croissance des pays émergents s'est établie à +3,8% pour l'année 2015.

Inflation toujours modérée malgré une légère hausse des prix au quatrième trimestre 2015 :

L'inflation mondiale est restée, relativement, faible au quatrième trimestre 2015, sous l'effet de la baisse des prix du pétrole. La progression des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE s'est établie à 0,7% en novembre 2015, en légère hausse par rapport au mois précédent (+0,6%), à la suite d'un accroissement modéré des prix des produits alimentaires. L'inflation énergétique a, en revanche, diminué de presque 10% au cours du mois de novembre reflétant ainsi la baisse continue des prix de pétrole. Ces derniers ont été confrontés à une production de pétrole toujours élevée, une offre excédentaire et une demande encore faible sur le marché international : à ce niveau, la situation décrite dans le rapport 2014 n'a pas beaucoup évolué

2.1.2 L'Afrique de la deuxième décennie de ce 21^{ème} siècle change : elle s'urbanise, se rajeunit et s'ouvre au monde, à la technologie et se construit non sans douleur avec les coups que lui portent l'intégrisme et la mal gouvernance. Le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Algérie et l'Egypte qui totalisent à eux seuls plus de la moitié du PIB du continent font face à des crises alors que le Ghana et l'Angola sont en difficulté. La croissance moyenne du continent (4%) est obérée par une croissance démographique (3%) dont la maîtrise n'est pas à l'ordre du jour. En 2050 l'Afrique comptera 2 milliards de personnes et l'essentiel des produits entrant dans la satisfaction des besoins d'une telle population ne sera pas importée ; il sera produit en Afrique avec la transformation des ressources naturelles africaines. L'idéal serait que le secteur de l'Education Africaine prenne conscience de ce challenge et prépare les bâtisseurs de demain.

2.1.3 Dans le vieux continent et aux USA, le terrorisme et la crise des migrants servent de au retour du protectionnisme qui risque de sonner le glas de la mondialisation : l'anxiété des pays occidentaux s'exprime à travers le rejet de la libre circulation des personnes et le libre échange qui sont devenus les vecteurs de l'insécurité et de l'instabilité. Plus de 3500 mesures protectionnistes ont été prises dans le monde depuis 2008, fragilisant d'autant les économies faibles et compromettant à terme leur croissance.

2.1.4 En Inde puissance démographique confrontée au défi de l'autosuffisance alimentaire, le Gouvernement s'est lancé dans le projet pharaonique de construction de 3000 barrages hydroélectriques. Ces barrages devant relier entre eux 37 fleuves pour irriguer près de 170 millions d'hectares de terres à l'horizon 2050, pour un coût total de 144 milliards d'euros couvrant l'acquisition des terres, l'indemnisation et la construction.

2.1.5 En Chine, l'état des modèles « atelier du monde » et « contrôle démographique » s'est resserré sur l'économie pour sonner le glas de l'industrie lourde et de l'exportation de produits à faible valeur ajoutée.

Le changement de stratégie porte sur l'essor des sciences et de la haute technologie : 2.5% du PIB chinois seront consacrés à la recherche et au développement dont les supports seront une augmentation des revenus des ménages et des investissements étrangers.

La contribution de l'industrie lourde au PIB est en « effet de ciseau » avec celle des services entre 2005 et 2014 : de 46.9% à 42.7% pour l'industrie, et de 41.4% à 48.1% pour les services.

L'impact des réformes se ressentira surtout au niveau de la restructuration des entreprises d'Etat : du statut à tout faire, chacune va se spécialiser dans son cœur de métier, en délocalisant la partie ingrate de son activité marquée par la forte consommation de l'Energie, la pollution et les impacts environnementaux à l'aune desquels la Chine ne brille pas.

2.1.6: Au niveau des marchés du minerai de fer:

Sur le plan du minerai de fer, **l'acier ne fait plus succès**. Confronté à une baisse de la demande chinoise, le secteur est devenu pour quelques années l'un des moins profitables au monde ; aucune embellie n'est prévue avant 2018, année à laquelle les prix s'affaibliront autour de 35 \$: il est classé par les experts de la COFACE au rang de 90^{ème} sur 94.



Le graphique ci-contre montre les prévisions 2016-2018 du prix du minerai de fer : Cette déprime expliquerait les multiples fermetures de mine et aussi de sidérurgie à travers le monde qui continuera à ravager le secteur : ne subsiste que les mines les plus rentables, celles dont les coûts de production seront inférieurs à 40\$ en 2015 en 2016.

Le paradoxe est que les « big four » continuent à augmenter leur production de minerai de fer entraînant les prix dans

une chute inexorable, atteignant 36 \$/T.

Leurs atouts est une politique de réduction drastique des coûts, basée à la fois sur l'abandon des activités où ils sont les moins compétitifs ou sans retour visible en capital, telles que les projets « green field », et surtout des innovations visant de plus en plus l'automatisation des opérations minières dans ses compartiments principaux que sont le Transport (transport « sans camion » et train télécommandé) et le forage (par des robots télécommandés), le tout pour réduire l'impact négatif des salaires élevés dans ces pays sur la compétitivité internationale du produit.



C'est justement cette politique d'allègement des bilans, exigée par les actionnaires friands de dividende, ciblant surtout les actifs dont la rentabilité commerciale n'est ni immédiate, ni certaine dans une période de 3 ans, qui a obligé Rio Tinto à sortir le Simandou de son Bilan 2015 qu'il grevait de 1.6 milliard de \$US, les 2 milliards restant ayant été avancés par Chinalco : **quelles seront les conséquences de cet artifice comptable sur la capitalisation des coûts historiques de RT dans le bilan de SIMFER SA ?**

2.1.7 : Au niveau de la Bauxite et de l'or brut produits en Guinée, voir la partie 2.2

2.2 Sur le plan national

L'année 2015 a été marquée par :

- La consolidation de la stabilité politique, avec l'organisation de l'élection présidentielle du 11 octobre 2015 qui a vu la réélection du Professeur Alpha Condé, pour un second mandat, à la tête du pays ;

- La fin de l'épidémie d'Ebola qui sévissait dans le pays depuis 2014 et dont la conséquence a été la stagnation de la croissance du PIB contre une prévision de 1.9% ;

- De bonnes nouvelles sur le plan minier :

- le renouvellement de l'Accord de concession sur les infrastructures de l'Etat à la CBG : cet accord de concession concède exclusivement à la CBG la gestion de ces infrastructures pour une durée de 22 ans ;
- L'entrée en production d'une nouvelle société minière consécutivement à l'interdiction de l'exportation de la bauxite en Indonésie. L'arrivée en Guinée de nouveaux acteurs, et pas des moindres, à travers la Société Minière de Boké (SMB) qui démarré sa production en 2015: WEIQIAO et HONGQIAO GROUP, premier consommateur de bauxite de Chine et WINNING GROUP premier transporteur de bauxite vers la Chine avec le soutien logistique de YANTAI PORT et UMS GUINEE.
- la signature des accords sur la mutualisation des infrastructures du Nord Est (chemin de fer de Sangarédi et port de Kamsar) : il s'agit de 4 accords liant la CBG, GAC, COBAD, l'ANAIM et /ou l'Etat selon la nature spécifique de l'accord tel que présenté dans le tableau de synthèse suivant :

Spécifications	ANAIM	CBG	COBAD	ETAT	GAC
Contrat multi utilisation du chemin de fer	+	+	+	-	+
Contrat d'opération	+	+	-	-	+
Accord portuaire	+	-	-	+	+
Contrat d'infrastructure	+	-	-	+	+

Cet accord ouvre théoriquement la voie :

- au projet d'extension de la CBG : 900 millions de dollars US pour financer l'extension des capacités de production de 13.5 mtpa à 27 mtpa ;
- à GAC pour un investissement global de 6 milliards de dollars US dont 1.2 milliard pour produire 8 à 9 mtpa de bauxite ;
- au projet de la COBAD pour un investissement de 300 millions de \$US pour produire 3-6 mtpa de bauxite.

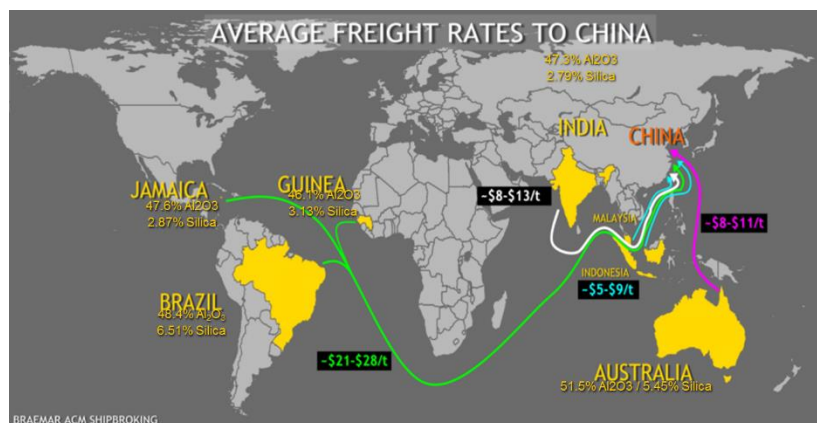
L'enjeu global étant la mutualisation des infrastructures dont la vertu est le partage des risques et des responsabilités dans une dynamique de réduction des coûts des projets d'infrastructures (chemin de fer et port).

- La signature de la lettre d'accompagnement complémentaire «Fair assessment» par SIMFER SA, suite à un laborieux processus d'évaluation entre l'Etat et SIMFER SA, et le dépôt de la version anglaise de l'Etude de Faisabilité Bancable Provisoire de la mine et des infrastructures.

De tous ces évènements, celui dont l'incidence est déjà visible est l'activité du consortium sino-guinéen évoluant sur la bauxite dans la région de Boké. Pour mieux comprendre les enjeux, il convient de s'intéresser aux problématiques et défis des opportunités qu'offre la recomposition du marché mondial de la Bauxite à la Guinée.

- **Problématiques et défis des opportunités du nouveau marché de la bauxite à la Guinée**

Le démarrage de la production semi-industrielle de la bauxite et les ambitions affichées par le consortium HONG QIAO- WENQIAO et WINNING font de la Guinée la nouvelle frontière de l'exploitation de la bauxite : la limite du potentiel demeurant le handicap majeur des concurrents Indonésien et Malaisien qui ont joué ce rôle de locomotive de façon éphémère.



Pour consolider la compétitivité que lui donnent la qualité et la quantité de son potentiel bauxitique, la Guinée fera face au handicap que représente son éloignement du marché chinois : ce qui pose dans toute sa complexité le problème de la réduction du prix de revient de sa bauxite qui arrive en Chine avec un handicap de 11 à 17 \$/tonne lié au transport- voir planisphère-.

- **Bouleversement du marché mondial et stagnation de la production nationale**

Durant les 40 dernières années aucune nouvelle mine de bauxite n'a été ouverte en Guinée malgré la présence de 5 des 6 plus grands producteurs mondiaux et de toute une kyrielle de projets de classe mondiale dont les prévisions de production



affichaient un supplément de 25 millions de tonnes : l'état des multinationales - Alcoa (contrôlé à 40% par Alumina Limited Australie), Rio Tinto Alcan, Russal et BHP Billiton- a fait échoué toutes les tentatives alors qu'ailleurs,

- entre 2000 et 2015, la production mondiale de bauxite a doublé en passant de 138 à 274 millions de tonnes et
- qu'entre 1999 et 2015, la production d'aluminium a également doublé en passant de 23,7 à 57,9 millions de tonnes ; l'alumine atteignant dans la foulée 115 millions de tonnes avec une croissance moyenne de 4,6% entre 1966 et 2014.

o **Percée de la production chinoise et faits déclencheurs de la pénurie de l'offre**

Le fait marquant de ces 2 dernières décennies est la restructuration du marché avec la percée de la production chinoise : la position dominante des sociétés occidentales jusqu'en 1990 – plus de 85%- a basculé en faveur de la production chinoise qui est passée de 11% en 2000 à 54,7%, se multipliant ainsi par 11 en 15ans.

Deuxième producteur mondial de bauxite de 1978 à 2002, faute de nouvelle mine et de projet ambitieux d'extension des capacités existantes, la Guinée se retrouve à date au 6^{ème} rang, dépassée par le Brésil, la Chine l'Indonésie et la Malaisie.

Les efforts déployés depuis près d'une décennie à travers le toilettage du cadastre, l'adoption d'un nouveau code minier, l'institutionnalisation de la mutualisation des infrastructures et l'affirmation du contenu « national » comme réalité transversale dans tous les compartiments de développement, l'expérience acquise dans la politique d'attraction des investisseurs et surtout la gestion stratégique du cadastre minier ont commencé à porter leur fruit dans la filière bauxite.

Le fait déclencheur est l'inversion de l'offre de bauxite entre 2012 et 2014 : entre 2012 et 2013 l'offre s'est accrue de + 17% faisant tourner à plein régime l'importation de la bauxite provenant d'Indonésie en Chine, l'interdiction d'importation devant entrer en vigueur en 2014. En 2014, reflux de -17,9% dû à l'entrée en vigueur de la mesure indonésienne.

Le stock formé en 2013 n'a différé que d'un an la pénurie de bauxite pour la Chine qui lancera simultanément en Malaisie et en Guinée une politique agressive d'accès et d'exploitation de bauxite à faible prix de revient : entre 2014 et 2015, la production malaisienne qui était égale à celle de la CBK (3,3 mt en 2014) est passée à 24 mt en 2015, dépassant le niveau guinéen. Ce dépassement reste cependant éphémère, le désastre environnemental que cause cette bauxite fine et de



WORLD ALUMINIUM

Chinese Bauxite Imports – by Country (Mt)

中国主要铝土矿进口国 (百万吨)

Year 年份	Indonesia 印尼	Australia 澳大利亚	India 印度	Malaysia 马来西亚	Other 其他	Total 合计
2011	35.5	8.4	0.6	-	0.1	44.6
2012	27.9	9.5	1.3	-	0.9	39.6
2013	47.9	14.3	5.3	-	3.2	70.7
2014	8.4	15.7	5.1	3.0	4.0	36.5
2015	-	19.6	7.8	24.0	4.4	55.8
2016/Q1	-	4.0	2.4	4.5	2.8	13.6

l'insuffisance du potentiel présage d'une forte réduction.

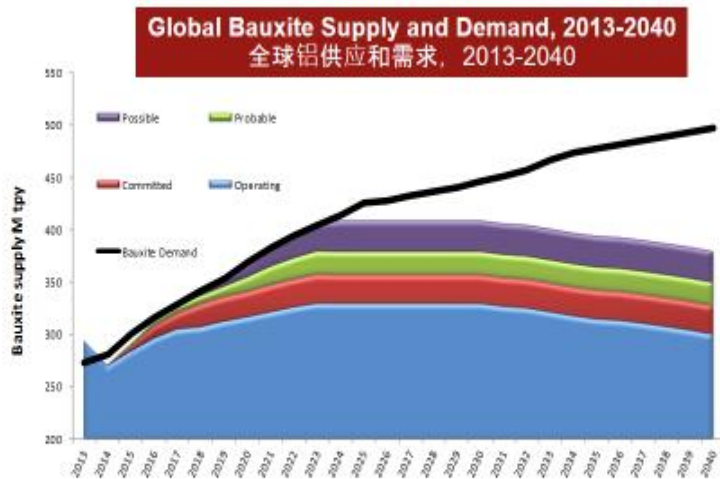
○ **Défis pour la Guinée**

La Guinée est consciente de l'opportunité que représente l'arrivée du consortium chinois sur ses côtes, pour écrire une histoire sans précédent après les balbutiements de la production semi-industrielle en Asie. En entreprenant la duplication du modèle indonésien dans le pays du plus grand potentiel de bauxite au monde, le partenariat entre le consortium et la Guinée pose de grands défis :

- défi social et environnemental lié à la pérennité de l'exploitation,
- défi de partage et de transfert de capacité technique et financière à travers l'entreprenariat minier guinéen,
- défi de gestion commune du bouleversement des sources d'approvisionnement par la substitution de la bauxite bon marché à la bauxite élaborée,
- et conséquence de cette dernière, optimisation des retombées pour éviter une perte de revenu pour l'Etat Guinéen et une dévalorisation de l'emploi, des retombées pour les communautés environnantes en terme de santé sécurité et développement,
- de constitution d'un Fonds de péréquation de la bauxite pour faire face aux incertitudes des prix.

○ **De sérieuses questions subsistent :**

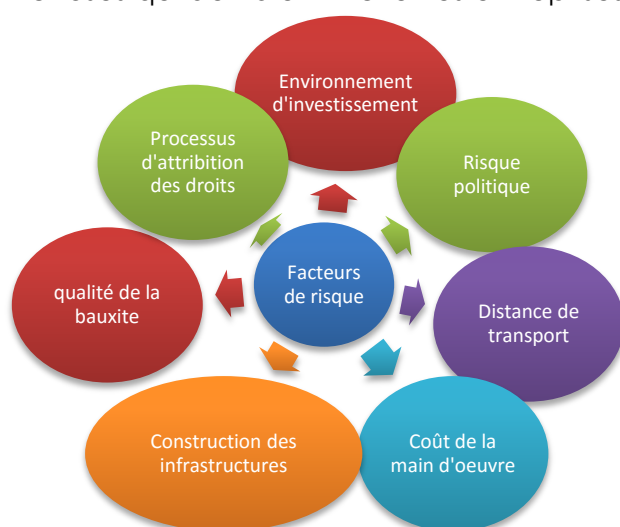
- 1- celles relatives aux réactions des fournisseurs traditionnels des raffineries et fonderies chinoises : que feront-ils ?
- 2- Dans quel timing s'opèrera,
 - la délocalisation des usines chinoises pour la Guinée ou l'implantation de nouvelles unités de transformation dans le cadre de l'accroissement de la valeur ajoutée nationale, l'objectif à terme étant l'implantation d'une industrie de l'aluminium et de ses industries satellites ?
 - La construction des nouveaux ports en eau profonde qui boosteront la compétitivité de nos minerais en réduisant significativement le coût de transport ?
- 3- Comment réussir l'attelage Mine-Energie dont les jalons sont posés par la construction des nouveaux barrages ?



Source: CRU, February 2015 资料来源: CRU, 2015年2月

○ Bref, comment faire pour consolider dans la durée, le rôle de fournisseur à court terme de bauxite à l'industrie chinoise alors que la recherche minière est au pas de charge dans les pays de l'océan indien, que Rio Tinto mettra sur le marché l'équivalent de 50 mtpa et qu'au niveau de la recherche et du développement des innovations pourraient améliorer le lessivage et le traitement de la bauxite pauvre

- pour améliorer sa consommation par l'industrie ?
- o **Certitudes :**
Il y a des certitudes :
 - la première est l'évolution croissante des besoins en aluminium pour satisfaire la poussée démographique et tous les besoins liés à l'inéluctable urbanisation et consommation de masse: moins du tiers de la population mondiale vit en ville alors qu'en France par exemple le taux est de 86%.
 - La deuxième certitude est l'existence dans le code minier de 2011 d'un séquençage du passage de l'exportation du brut à la transformation sur place au risque de payer des pénalités : 8 ans, puis pénalités progressives.
 - La troisième est que le pays a enclenché un programme ambitieux de construction des infrastructures énergétiques et de transport ; en somme toutes choses qui devraient inciter les entreprises à transformer sur place. Dans tous les



cas l'exemple indonésien et malaisien ont légitimé les actions coercitives que l'Etat peut exercer dans ce sens.

Toutefois, selon les experts les risques évidents auxquels feront face les acteurs de la production et de l'exportation de la bauxite en chine se résument en 8 facteurs dont la prise en compte devrait orienter la politique d'approvisionnement de la Guinée : **y reconnaître ses faiblesses et les mitiger, identifier ses forces et les**

consolider et les développer, tels sont en substance les défis auxquels fait face la Guinée des 10 années à venir confrontée directement aux implacables réalités du marché mondial.

L'inquiétude transversale réside dans le retard pris dans la mise en œuvre d'une formation stratégique de la main d'œuvre nécessaire au déroulement de cet ambitieux programme d'industrialisation de la Guinée. Il est encore temps que le Gouvernement en fasse un objectif clé tout comme sinon plus que la réalisation de toutes ces infrastructures. L'histoire nous apprend que les frustrations liées au chômage, dont l'incompétence est un des éléments vecteurs peuvent entraîner des crises sociales et identitaires qui détruisent ces infrastructures et ramènent la question humaine au centre du débat.

En 2015 la Sogupami a déployé tous les efforts nécessaires pour promouvoir ce projet en constituant l'une des facettes de l'interface entre l'administration minière et la SMB, dont il faut rappeler que le premier permis provient du désistement de la Sogupami sur l'autorisation de reconnaissance qu'elle détenait sur ce périmètre.



3- LES ACTIVITES SAILLANTES DE LA SOGUIPAMI EN 2015

L'année 2015 a connu l'achèvement du processus de modification des statuts de la SOGUIPAMI par l'adoption et la publication du décret D/2015/016/PRG/SGG modifiant certaines dispositions du décret D/2011/218/PRG/SGG relatif à la création de la SOGUIPAMI.

Ce nouveau Décret stipule en ses articles 7 et 8 la forme juridique et le mode d'administration de la SOGUIPAMI. Dans le Décret modificatif, la SOGUIPAMI conserve sa forme de société anonyme. L'Administration générale est remplacée par le conseil d'administration avec Direction générale.

L'Objet de la SOGUIPAMI est désormais centré principalement sur :

a) La Gestion des participations de l'Etat pour le compte de celui-ci dans les sociétés minières et les sociétés industrielles, les sociétés d'infrastructures et de services dans lesquelles l'Etat est actionnaire ;

b) La commercialisation des produits miniers revenant à l'Etat ;

c) La participation à la recherche minière par la détention seule ou en partenariat de permis de recherche minière à des fins promotionnelles.

Après la signature de ce Décret :

- Une Assemblée générale extraordinaire de la SOGUIPAMI s'est tenue le 27 février 2015 pour l'adoption des statuts modifiés et la désignation du Président et du vice-président du CA.

- Le conseil d'administration s'est réuni pour désigner le Directeur général et le Directeur général adjoint conformément aux dispositions du décret de nomination de ces hauts cadres.

En 2015, malgré l'épidémie à virus Ebola en Guinée, qui a impacté tous les domaines de la vie socio-économique nationale et la soumission de la société à un long audit du cabinet Ernest et Young, la SOGUIPAMI a poursuivi son opérationnalisation et ses activités de suivi du projet Simandou, de la CBG, de la SAG, de prises de contact avec des partenaires potentiels et de participation à certains projets d'explorations minières, seule ou en joint-ventures afin de permettre la constitution d'un portefeuille minier plus rentable pour l'Etat dans un très proche avenir.



- **Partenariat SOGUIPAMI.**

En 2015 la SOGUIPAMI a développé des partenariats avec les sociétés en phase d'exploration suivantes :

N°	SOCIETES	ACTIONS SOGUIPAMI	NATURE DU PERMIS	OBSERVATIONS
1	Camem Ressources	15%	Permis de recherche	Recherche Avancée
2	SMG	20%	Permis de Recherche	Phase pré faisabilité
4	Guiean Brain Touch	15%	Permis de recherche	
5	SBG	3%	Permis de Recherche	Négociation Convention minière
6	AXIS Minerals	1%	Permis de Recherche	Préfaisabilité
7	GIO	10%	Permis de recherche	Recherche Avancée
8	Guinean Minerals Ressources	10%	Permis de recherche	Acquisition des permis en cours

Dans le domaine des infrastructures minières, la Soguipami est en partenariat avec **Rent-a-Port** : la société de droit belge qui gère le port d'Anvers. Ce partenariat est axé sur la mise en œuvre de l'étude de **Nodalis**, et son extension à travers la production d'une étude de faisabilité basée sur une enquête serrée au niveau des projets les plus prospectifs. La création d'une société de droit guinéen devrait parachever ce partenariat.

- **Gestion des actifs de l'Etat.**

Elle porte sur les débats de fonds au niveau de SIMFER SA sur l'évolution du projet mais également sur l'implication de la Soguipami dans les activités de la SAG et dans la recherche de solutions pour la reprise de SEMAFO bien que, dans ces 2 derniers cas, la SOGUIPAMI n'assume pas encore la représentation de l'Etat aux CA de ces sociétés.

- **Projet SIMFER SA.**

l'implication de la SOGUIPAMI dans le projet Simandou se fait à travers les activités de l'Unité de Coordination du Sud-Simandou, - créée en son sein pour le suivi des orientations stratégiques et du développement des infrastructures de transport et d'évacuation du Sud Simandou - , et la présence du DG au CA

Le suivi du projet Simfer SA s'est déroulé sur fond de relation difficile entre le Gouvernement Guinéen et les partenaires du projet que sont RT Nominees, SIMFER JERSEY Nominees LTD, la SFI, et l'actionnaire majoritaire SIMFER Jersey Ltd, détenant 87.87% des actions de Simfer SA, et formé de Rio Tinto et de Chinalco.



Au moment où le projet rentre dans sa phase décisive de constitution du Consortium de Financement, il est important de faire **un résumé de l'évolution de l'actionnariat** au sein de SIMFER SA ; ce qui aidera à comprendre le rapport de force au sein de la société, et les enjeux sur le contrôle de l'actionnariat qui ne manqueront pas d'être au centre du débat pour la pérennité du projet en 2016 et après :

En 2007 Rio Tinto :

- augmente son Capital Social en multiplie par 601 le nombre d'actions qui passe de 5.000 actions à 3.005.000 actions tout en maintenant la valeur nominale des actions à 10.000 GNF. Le Capital passe de 50 millions à 30,005 milliards ;
- et, pour faire face aux conséquences des remous politiques de plus en plus accentué dans le pays, notamment les risques de revue de sa convention, ouvre son capital à la Banque Mondiale à travers sa filiale spécialisée, la SFI à laquelle il est octroyé 5% d'actions sans présence au CA.

NB : malgré ce pare-feu, Rio Tinto perdra les blocs 1 et 2 du Simandou en août 2009. Pour faire face à la tentative de rachat hostile de BHP Billiton, en 2010, RT cèdera pour 21 milliards de \$US, 9% du Capital de la Holding à CHALCO, avec des droits indirects sur le Simandou dont elle va céder 47% de sa filiale qui est la société-mère de SIMFER SA : SIMFER Jersey .

En 2012, RT va absorber l'entrée de CHALCO dans SIMFER JERSEY avec des droits sur SIMFER SA par un simple jeu d'écriture en divisant le nombre d'actions par 10 environ (de 3.050.000 à 300.500) et en multipliant par 10 la valeur nominale des actions (de 10.000GNF à 100.000GNF). Dans la foulée est créée une nouvelle entité SIMFER JERSEY Nominees LTD dont les actionnaires sont RT et CHALCO : elle est l'actionnaire majoritaire avec 95% du capital ; les 5% restants étant pour la SFI. En fait, comme le montre le tableau, c'est le capital de RT International Holding qui a été entièrement transféré dans SIMFER Jersey Nominees Ltd.

En mai 2014, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Transactionnel d'avril 2011, à la suite d'une longue négociation, RT a finalement accepté, après 3 ans de blocage, d'ouvrir le capital de SIMFER SA à l'Etat, alors que rien ne s'y opposait dès après la reconnaissance des droits sur les blocs 3 et 4 de Simandou.

RT avait continué sa restructuration en créant une nouvelle entité, SIMFER JERSEY Ltd pour accueillir la substitution de CHALCO par sa société-mère CHINALCO et dans laquelle sera transférée l'intégralité du capital de SIMFER JERSEY Nominees LTD.

La cession des parts de l'Etat gérés par la SOGUIPAMI.

Chacun des actionnaires de cette nouvelle entité cèdera au prorata de sa part dans le capital, des actions pour constituer les 7.5% de l'Etat : soit 22.538 actions pour une valeur nominale de 2.253 millions de GNF



La répartition du capital de SIMFER SA est la suivante : RT Nominees (1 action pour 0.005%) ; SIMFER JERSEY Nominees LTD (1 action pour 0.005%) ; la SFI (15.025 actions pour 4,62%) Soguipami (22.538 actions pour 7.5%) et SIMFER Jersey Ltd (264.062 actions pour 87.87%).

Comme nous le constatons dans les statuts et pacte d'actionnaires le nom Chinalco n'apparaît nulle part ; si bien que les débats même au sein du CA sont bilatéraux : SOGUIPAMI / RT : dans la logique toutes les positions soutenues par RT sont en fait celles arrêtées lors des CA de SIMFER Jersey.

En avril 2016, la part de l'Etat sera portée à 15% et la répartition sera la suivante :

Simfer jersey80.74 % dont RT 42.79% et Chinalco 37.95%.

SFI.....4.26%

Etat Guinéen15% avec des droits de rachat de +10% maintenant, +5% en 2026 et +5% en 2031.

La prise de participation de l'Etat et les péripéties de mise en œuvre de la Convention de Base Amendée et Consolidée.

Cette prise de participation de l'Etat s'est opérée dans le sillage de la finalisation de Convention de Base Amendée et Consolidée dont la signature, l'adoption et la ratification par l'Assemblée Nationale élue ainsi que la promulgation et la publication par l'Exécutif étaient les conditions à remplir pour la reprise des activités du projet : au début 2014, Simfer avait en effet réduit son personnel expatrié à 5, initié une rotation de son personnel local sur le site, annulé des contrats et réduit les dépenses de fonctionnement du projet dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts unilatéralement décidé. La condition annoncée pour la reprise des travaux était que l'Etat offre les garanties nécessaires aux partenaires par l'adoption d'une convention de base amendée devant intégrer les composantes de la convention de base initiale et celles de l'accord transactionnel d'avril 2011: cette adoption devant être faite par une Assemblée Nationale élue et non par le CNT : l'obstacle évident était l'organisation des élections législatives dans un environnement où la victoire de la Mouvance Présidentielle n'était pas acquise d'avance. Ces élections furent organisées et l'Assemblée adopta l'accord dit « Convention de Base Amendée et Consolidée ».

Cette convention a été négociée dans un environnement marqué par la fièvre hémorragique à virus Ebola dont les premiers cas remontent de février 2014, et signée le 22 mai 2014. Elle a essentiellement pris acte de la séparation des infrastructures par rapport à la mine et a indiqué des dates cibles dont la première, 11 mois après la promulgation de la convention, est l'échéance de la sélection du Consortium de financement du projet : il est évident que la bancabilité de l'étude suppose qu'elle



soit bouclée à temps et transmise aux investisseurs potentiels dans un délais suffisant, en tout cas, quelques semaines avant cette date cible.

Les démarches entreprises par Rio Tinto, leader du projet, à travers l'équipe technique de Londres relève d'une tentative d'innovation aux motivations obscures :

Une première consistait à organiser un road show pour vendre le projet à des investisseurs potentiels, privé en occident et public en Chine pour les inciter à prendre des participations sur un projet dont aucune paramètre n'était établi : pas de coût, pas d'études techniques finalisées, pas de délai de démarrage de la construction et encore moins de date de première production commerciale : l'argument de vente initial d'un projet de cette envergure quelques dizaines de millions de dollars est la disponibilité des Etudes complètes et un investissement minimum devant faciliter l'accès au projet.

La réalité était que les travaux préparatoires, notamment quelques travaux de terrassement, la construction des camps et des routes d'accès le long du corridor du projet avaient été gelés de façon unilatérale et que le matériel et les équipements achetés à cet effet étaient bloqués dans plus de 2400 conteneurs entreposés en Turquie, en bordure de mer, et ailleurs en Afrique du sud, en Hollande...depuis 3 ans, pour des coûts d'entreposage de plus de 3 millions de dollars par an.

Une seconde, en 3 volets, consistait :

- premier volet : à organiser parallèlement à l'élaboration de l'étude de faisabilité dans ses 3 composantes, un appel d'offre en invitant des sociétés de construction à soumissionner, la condition d'obtention du marché leur participation au capital du projet : une bien curieuse façon de constituer la partie Capital du projet dans la perspective de réduire sa composante Dette ;
- le second volet a consisté à poser des conditions d'autofinancement pour des études coûteuses sans aucune assurance sur l'obtention des contrats, surtout que l'autre vice du projet était que des sociétés membres du consortium chinois actionnaire de SIMFER JERSEY étaient dans la compétition (notamment CRCC pour le chemin de fer et CHEC pour le port), ;
- la troisième était le constat fait par certaines sociétés sur le manque d'engagement réel de Rio Tinto sur le projet : Simandou est quasiment absent des radars de la communication du CIO de Rio dans ses annonces à la bourse.

Une troisième a été la présentation du projet en 3 gros lots : Mine, chemin de fer et port dont les coûts unitaires seraient assez importants pour être mobilisables en une fois.

Le découpage du projet en sous-lots ne viendra pas à bout des réticences exprimées, surtout que Rio lui-même véhiculait un message peu engageant, en indiquant que la situation du marché de minerai de fer était un handicap à la viabilité économique du projet et à son succès commercial.

La quatrième, et pas des moindres était que le promoteur du projet a enjoint sinon encouragé des sous-traitants à quitter le pays en payant gracieusement les dommages de rupture de contrat.

Impact d'Ebola sur le projet

En se focalisant sur la réalité pays de l'épidémie et en perdant de vue l'impact de la maladie dans le corridor du projet, Simfer a érigé la barrière sanitaire en argument renforcé par une interprétation tendancieuse de la déclaration du Gouvernement relative à la déclaration pour expliquer et justifier son incapacité à honorer la première date cible.

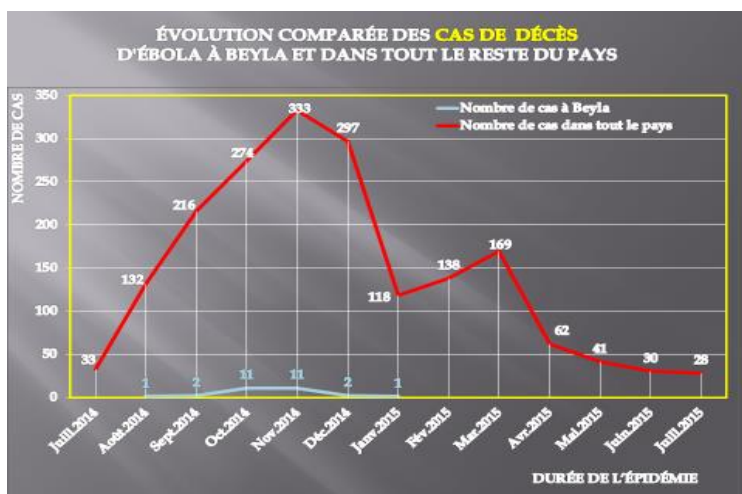
En demandant formellement au Gouvernement de reconnaître qu'Ebola constitue un cas de force majeure et que le report des dates cibles devrait se faire automatiquement, Simfer a amené le Gouvernement a formalisé la demande d'une évaluation de la mise en œuvre des engagements réciproques dans la convention



afin d'identifier ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, qui en est responsable et en tirer les conséquences.

Graphique 1

le décompte du délai d'application de la convention a été d'août 2014 à juillet 2015 pour une période de 11 mois. Pour avoir une idée de l'emprise qu'Ebola a eu sur le projet,

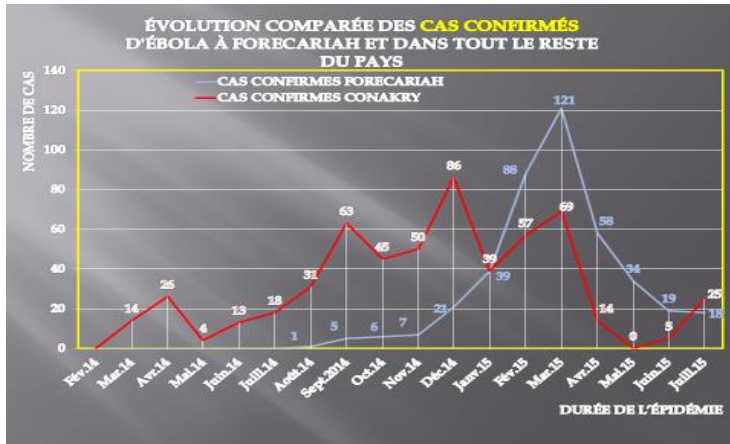


sur la base des statistiques fournies par la Coordination sur Ebola, des graphiques ont été établis par la SoguiPami.

Graphique 2

Ces graphiques montrent l'évolution comparative de l'épidémie dans les préfectures hôtes de la mine – Beyla- et du port – Forécariah- et le reste du pays en terme de cas

confirmés et de cas de décès (graphique 1 et 2) ; graphique 3.



Le quatrième compare les décès de Forécariah à ceux de la capitale conakry.

Ces graphiques montrent clairement que la réalité épidémiologique n'est pas homogène : la maladie a été plus virulente à Forécariah où elle a sévit plus longtemps – de juillet 2014 et au-delà de la période d'étude juillet 2015, qu'à Beyla

où elle n'a sévit que pour 6 mois et pour une létalité de 66.18% (276 victimes sur 417 cas) à Forécariah contre 59.57% (28 décès sur 47) à Beyla);

Graphique 4.

Le fait est que la maladie n'a atteint Beyla que 6 mois après la déclaration de l'épidémie et elle n'y a sévit que pendant 6 mois ; le nombre de cas mensuels évoluant entre 1 et 3 cas durant les 2 mois extrêmes.



A l'échelle de la préfecture de Beyla, les 3 mois de retard enregistrés sur les travaux de forage programmés entre juillet 2014 et décembre 2015 semblent se justifier par le 1^{er}



cas enregistré en août et les cas enregistrés au mois de septembre bien que, ailleurs la SAG, la CBG et la CBK n'aient pas pris les mêmes décisions alors que toutes ces sociétés travaillaient dans un environnement de promiscuité plus prononcée et dans des préfectures plus atteintes. La SOGUIPAMI

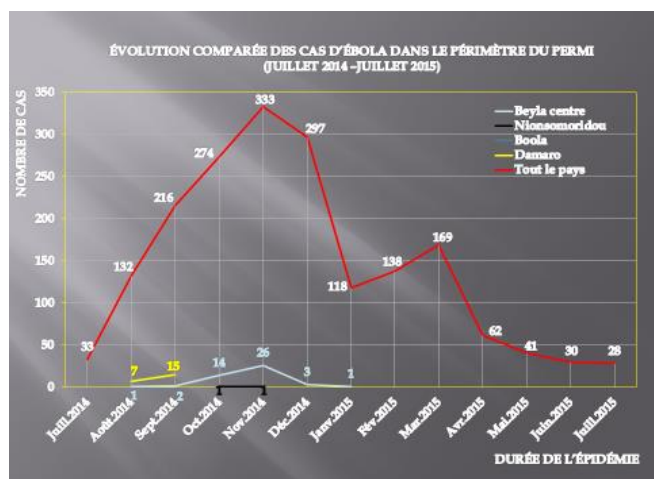
a affiné les statistiques à l'échelle du corridor du projet tel que le montre cette carte par sous-préfecture. 3 zones sont ciblées : la zone du permis, le long du tracé



du chemin de fer et la zone du port.

La carte ci-contre montre la préfecture de Beyla et ses sous – préfetures ayant connu des cas (Moribadou, Nioossomoridou, Damaro et Beyla-centre. Le graphique 5 ci-après montre que c'est à Beyla-centre et dans une moindre mesure à Damaro que les cas les plus nombreux ont été enregistrés (46 cas et 22 cas respectivement) alors que dans les 2 sous-préfetures abritant le périmètre

même du permis il y a eu un cas au mois d'octobre et un cas au mois de novembre 2014 (Graphique 5) ;



puis plus rien jusqu'en fin décembre 2015. Le graphique 6 ci-après montre l'évolution comparée des cas d'ébola enregistrés dans tout le pays par rapports aux cas enregistrés dans le périmètre du permis.

le tableau ci- dessous montre par préfecture, l'emprise des composantes du projet et les périodes d'activité de la maladie : pour la mine, 85% du périmètre minier sont à Beyla et 15% à Macenta et pour le port, 100% sont à Forécariah ; le tout

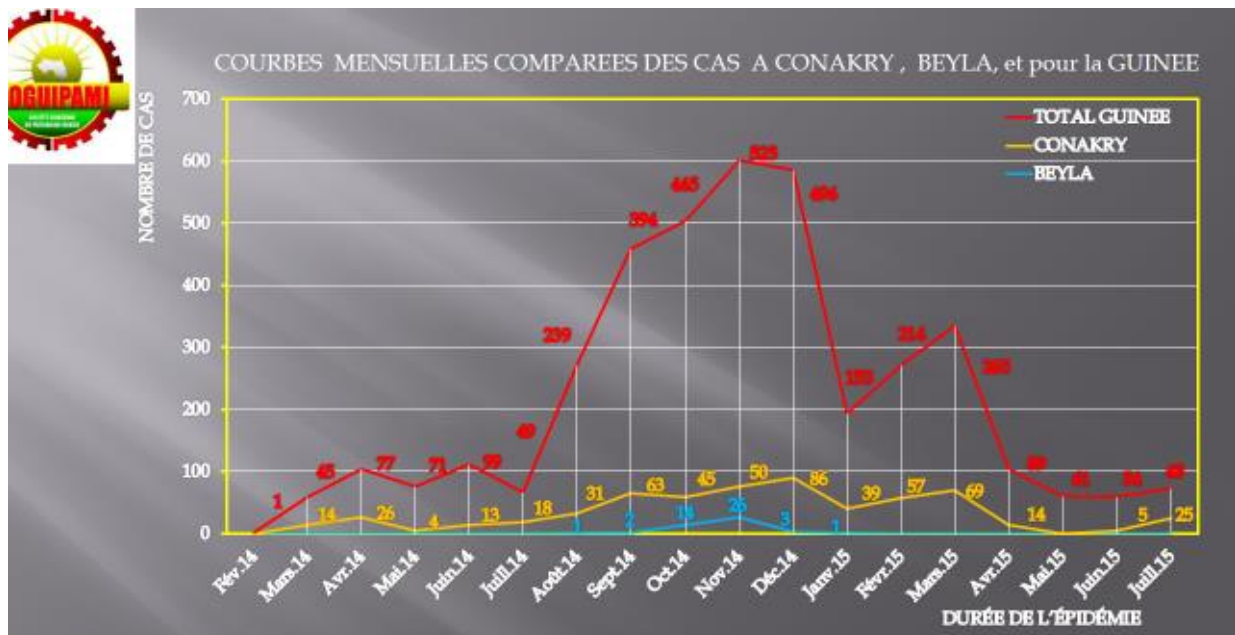
pour des périodes d'exposition de 5 mois et de 13 mois respectivement

graphique 7



EMPRISE DES COMPOSANTES DU PROJET PAR PREFECTURE ET DUREE DE L'ÉPIDÉMIE

PREFECTURES	Mine	Rail	Port	cas confirmé d'Ebola	
				1 ^{er} cas	dernier cas
BEYLA	85%	9%		Août 2014	5/1/15
MACENTA	15%	1%		Fev 2014	23/2/15
KEROUANE		8%			15/12/15
KANKAN		12%		Mai 2014	11/1/15
KOUROUSSA		5%		Mai 2014	14/12/14
FARANAH		12%		Sept 2014	01/2/15
MAMOU		17%		0	-
KINDIA		12%		Sept 2014	26/04/15
FORECARIAH		26%	100%		15/07/15



Ce graphique montre que Beyla a été moins dangereux que Conakry; et le périmètre du permis, avec seulement 2 cas sur 2 mois consécutifs (septembre et octobre 2014) l'est encore beaucoup moins que pour Beyla : ces 2 cas dans les sous-préfectures du permis (et non dans son emprise où devaient se dérouler les travaux de forage géotechnique) justifient-ils le blocage de tout le processus de finalisation de l'Etude de Faisabilité Bancable ?

En réalité, une campagne a été bien orchestrée pour crédibiliser le « chaos » dans lequel Ebola aurait plongé le secteur minier guinéen : les déclarations distillées à travers la presse internationale pour justifier le report des obligations conventionnelles ont fleuri et Simfer s'y est référé comme pour dire que la déclaration d' « urgence sanitaire » du Gouvernement l'absout automatiquement de siennes. La SoguiPami a jugé nécessaire de répondre à ces allégations.



Fausse interprétation des conséquences d'Ebola sur le secteur minier guinéen

PERCEPTION DE RIO TINTO

- **CBG:** a délocalisé son CA sur Paris
- **BELLZONE:** n'a pas pu mobiliser son financement
- **SAG:** Une cinquantaine d'expatriés ont été rapatriés
- **FRIA:** Russal a procédé à un licenciement massif

REALITE

- **CBG:** 95% des CA de CBG se tiennent à l'extérieur
- **NON DIT:** CBG a dépassé ses objectifs de production
- **BELLZONE:** devait commencer à produire en 2014; ce qui suppose que le financement aurait été obtenu au moins 2ans avant,
- **SAG:** ces expatriés étaient les familles, puis le personnel non essentiel.
- NON DIT:** la SAG a dépassé ses objectifs de production
- **FRIA:** la fermeture de l'usine date de plus de 3ans
- Non dit:** RUSAL a maintenu son activité à CBK et a apporté un appui médical à la Guinée par l'implantation d'un Laboratoire de dépistage et le détachement de 9 experts en virologie-épidémiologie à Pastoria (Kindia),



Le tableau synoptique ci-dessous décrit les impacts sur le projet.

NOMBRE DE CAS ET DE DECES MENSUELS par s/préfecture SUR LE CORRIDOR DEFINI PAR LE P. I. N

LECTURES	Fév.14	Mars.14	Avr.14	Mai.14	Jun.14	Juil.14	AOÛT.14	Sept.14	Oct.14	Nov.14	Déc.14	Janv.15	Févr.15	Mars.15	Avr.15	Mai.15	Jun.15	Juil.15	TOTAL	
BEYLA	Nionsomofidou	Cas							1	3										4
	Moussalou	Décès								3										3
	Bofo	Cas								3										3
MACENTA	Kouankan	Cas						13	18	28			1							60
	Décès							11	16	16			1							44
	Vassindou	Cas					2	2												4
KEROULANE	Kouankan	Cas					2	1												3
	Décès						2	1												3
	Diamano	Cas					7	15												22
KANKAN	Douako	Cas																		
	Décès																			
	Takounou	Cas																		
KOSSODOUGOU	Décès																			
	Albaariyah	Cas																		
	Décès																			
FARANAH	Niela	Cas																		
	Décès																			
	Makankono (Dantilah)	Cas																		
	Décès																			
	Sandiriah	Décès																		
KINDIA	Marela	Cas								1										1
	Décès									1										1
	Madina Chula	Cas									1									1
FORÉCARIAH	Molota	Cas																		
	Décès																			
	Nikhourou	Cas										1	1			7	0			10
	Décès															11	12			23
	Moussayah	Cas																		
CONAKRY	Moussayah	Décès																		
	Alaccouyah	Cas									6	12	16	15	6	2				57
	Décès										6	12	16	15	6	2				57
	Maffirinye (Nfor Bayan)	Cas								2	5	5	14	10	6	1				43
	Décès									2	5	5	14	10	6	1				43
LES 8 COMMUNES	Cas	0	14	16	4	13	18	21	63	45	50	66	36	17	69	14	0	5	25	559
	Décès	0	6	13	2	4	5	16	21	18	24	46	31	25	34	5	0	4	9	278

Comme le montre le tableau ci-dessous qui est la contraction du précédent,

- Sur 21 sous-préfectures qui composent le corridor, 9 n'ont jamais connu Ebola, 3 ont connu 1 mois d'Ebola, 5 ont connu 2 mois d'Ebola, et 4 ont connu 3 mois et plus à Forécariah :

SITUATION SYNTHETIQUE DES CAS D'EBOLA DANS LE PERMETRE DU CORRIDOR DE SIMFER S.A

spécifications	0 mois	1 mois	2 mois	Au-delà	Total
s/p corridor	9	3	5	4	21
Mine	1	1		0	2
Rail	8	2	5	3	18
Port	-	-	-	1	1

cas

- 2 ont connu 1 mois d'Ebola
- 5 ont connu 2 mois d'Ebola et 3 ont connu 3 mois et au-delà,
- ☐ Sur le Port: la sous- préfecture a connu plus de 3 mois d'Ebola.

☐ Sur la mine:

- 1 des 2 localités n'a pas connu Ebola et l'autre a connu 2 mois successifs avec 1 cas chacun

☐ Sur le tracé du chemin de fer, sur 18 sous- préfectures

- 8 n'ont pas connu de



Conclusion: Simfer a surestimé l'effet Ebola, contrairement aux autres sociétés minières qui ont su gérer au mieux l'épidémie.

Les causes réelles du retard du projet

Les causes réelles du retard se situent moins dans Ebola que dans les divagations de l'équipe technique de Londres dont les changements de stratégie, pour soit disant trouver des alternatives à une « suprématie chinoise » de tous les dangers ne relèvent que d'une technique de gel « actif » pour retarder le plus que possible Simandou, finaliser les investissements sur Pilbara et atteindre les 360 millions de tonnes par an pour maintenir ses parts de marché et ne pas se laisser rattraper par Vale, également engagé dans la même course à travers le projet de « carajas ».

Comme l'affirmait la SoguiPami dans sa note technique intitulée « le point sur le projet Simfer SA à fin décembre 2012 » : Il est relativement aisé de comprendre la situation dans laquelle se trouvent RIO et VALE au lendemain de la crise qui n'a pas épargné les pays d'origine de ces groupes, dont les gouvernements sont tous confrontés à une nécessité de relance de la croissance économique concomitamment à la lutte contre le chômage et à la réduction des déficits budgétaires : ces sociétés ont toutes ajourné leurs projets « Greenfield » en Afrique pour développer dans leurs pays respectifs des RGP« Rapid Growth Project » qui consistent à faire l'extension de leur capacité de production pour faire face au boom prévu pour 2015, tout en reconstituant leur base de production ancrée solidement sur des infrastructures énergétiques, portuaires et ferroviaires renforcées :

Vale développe au BRESIL Carajas Serra Sul pour une capacité de 90 mtpa prévus pour fin 2016 alors qu'une centrale hydroélectrique d'une capacité de 3700 MW verra le jour en 2015 à Jirau, dans l'ouest du pays.

En Australie Rio développe activement Pilbara en 2 phases lui permettant de passer de 237mtpa à 360mtpa en 2015 en atteignant 290mtpa dès 2013. Le programme d'extension de Rio porte également sur les capacités de ses 3 terminaux portuaires dont celles de Dampier (146mtpa) et de Cap Lambert (80mtpa) pour pouvoir exporter les 360mtpa à fin 2015.

Dans le cadre de ce programme d'extension, Rio vient d'accueillir en fin novembre 2012, et parallèlement au désinvestissement sur Simandou Sud, l'approbation du Gouvernement d'Australie Occidentale de son projet d'expansion de la mine de Yandicoogina qui est la plus grande mine de fer de Rio pour \$us 1.9 milliard.

C'est cette avalanche de projets ciblés pour 2015/2016 et de la nécessaire période d'absorption de telles quantités supplémentaires (+ de 200 mtpa pour les cas précités)



par le marché, qui a fait dire aux stratèges de BHP BILLITON que **la production ouest-africaine n'aurait de place sur le marché qu'après 2020.**

Le développement du projet sur le terrain, la dévaluation des projets de production, le mode de financement choisi et le management même dans la conception et la mise en œuvre des étapes du projet de façon unilatérale par Rio constituent à notre avis des puzzles d'un même jeu : celui du gel du projet tout en gardant les permis et droits associés et en multipliant les actions qui rentrent dans la valorisation larvée du projet : quelques groupes électrogènes, quelques aménagements de routes et pistes rurales ,des promesses de centrale thermiques et /ou micro barrages, la réhabilitation de quelques édifices publics, la fourniture de quelques camion-poubelles, le soutien au championnat national de football et/ou la sponsorship de quelques athlètes, la construction de mosquée, le parrainage de tournoi sportif, l'octroi de quelques bourses d'études

Engagés en collaboration avec les structures de l'Etat et des communautés, ces «pilules» font de Rio un mécène au point que l'on oublie que le contrat avec Rio porte sur l'extraction, le transport et l'exportation du minerai de fer sur des infrastructures identifiés et à une date précise ; et que les retombées attendues de ce projet vont bien au-delà de ces activités locales dont le poids est infiniment petit, comparé aux attentes du pays.

Les données relatives aux spécifications techniques du projet montrent que le programme de RIO en Guinée n'était ni réaliste ni réalisable».

la course entre les 2 géants du minerai de fer et leurs outsiders australien les ont fait développer des capacités de production alors que, contrairement aux prévisions du boom à fin 2015, la chute des cours du pétrole et le ralentissement de l'économie des BRICS allaient déjouer les pronostics avec la réduction drastique des investissements dans l'industrie lourde et les BTP en Chine. Il a fallu néanmoins produire pour garder ses parts de production quitte à ce que ce déséquilibre de l'offre par rapport à la demande compromette la rentabilité des mines junior (surtout en chine) dont le nombre s'accroît au fur et à mesure que le prix du minerai de fer s'enfonce : la production intérieure chinoise sera réduite de plus de 100 millions de tonnes suite à la fermeture des mines dont le coût de production est supérieur à 40\$/tonne.

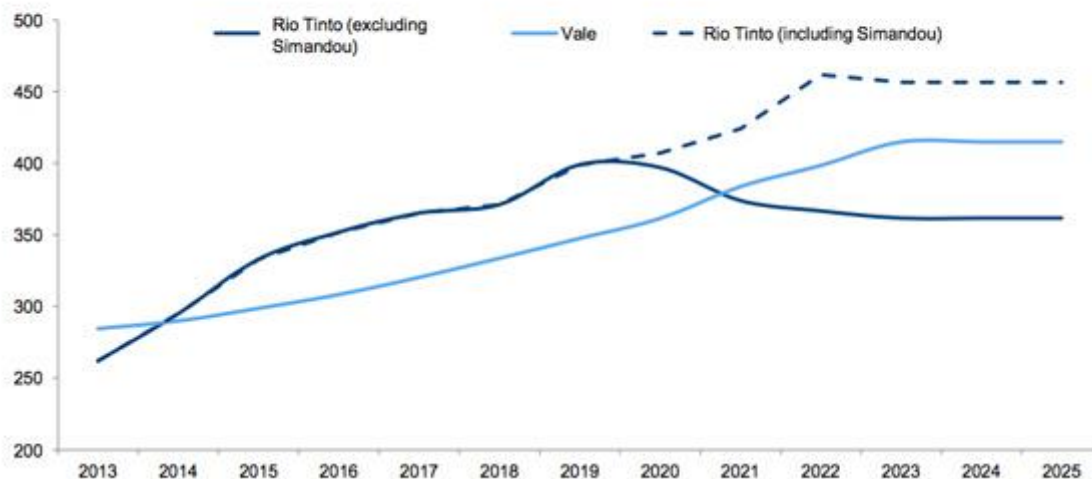
La situation du Simandou dans la vision stratégique à long terme est reflétée dans le graphique suivant qui montre que la rentrée en production du Simandou ne serait opportune, vu du côté de Rio qu'en 2020 : période à laquelle cet appoint permettra de maintenir Rio dans sa position de leader par rapport à Vale.

Cette projection de plus a fait croire que la réalisation de Simfer était inéluctable : ce qui suppose que les travaux de construction devraient démarrer en 2015 ; ce qui n'est pas le cas : la date de première production recule au fur et à mesure que l'échéance

se rapproche, peu importe la cause ; tel est le scénario immuable de l'ombre et du sujet faisant dos au coucher du soleil.

Simandou crowns Rio as the iron ore major in the long-run

Iron ore seaborne exports, Mt



Une autre date ?

L'alibi d'Ebola a renvoyé les dates cibles du projet dans une enième lettre d'accompagnement complémentaire, « side letter », signé avec Simfer en octobre 2015 et qui stipulait essentiellement :

- Le report de la date cible de formation du consortium de financement au 16 mai 2016, de même que des obligations de l'Etat
- Le dépôt de l'Etude de Faisabilité Bancable de la Mine (par RT le 14/12/2015) et des infrastructures (le 31/12/2015 par Chinalco).

Le 14 /12/2015 RT annonce la disponibilité sur sa base de données de l'Etude de Faisabilité Bancable Provisoire en version anglaise. La SOGUIPAMI a demandé et obtenu une version papier.

Suivant le plan standard d'une Etude de Faisabilité Bancable des projets miniers, et sauf erreur faite sur ce document dont seulement la version anglaise est disponible à ce jour, certaines informations sont moins détaillées - la partie géologique du gisement- et d'autres sont complètement inexistantes dans ce rapport (la méthode d'estimation des réserves, les blocs modèle et les sections de coupe géologique, les spécifications minéralogiques...).



Voici l'analyse critique succincte de la SoguiPami, sur la base de la table de matières ci-dessous considérée comme standard pour ce genre d'étude sur ce projet de classe mondiale.

1. GENERALITES.... OK
 - 1.1 Portée de l'étude
 - 1.2 Etude et organisation
 - 1.3 Résumé rapport de l'étude
2. STRATEGIE...OK
3. ANALYSES DU MARCHÉOK
4. RISQUE MANAGEMENT.... OK
5. SPECIFICATION DU MINERALIPAS ASSEZ DE DETAIL
 - 5.1 Géologie et ressources minérales ... incomplète
 - 5.2 Minage...ok
 - 5.3 Processus métallurgique.... pas de détails
 - 5.4 Infrastructures..... pas assez de détail
 - 5.5 Le développement de l'ingénierie...en attente
6. RESSOURCES HUMAINES ...OK
7. EXECUTION DU PROJET
8. OPERATIONS MANAGEMENT
9. GESTION DE L'INFORMATIONAMENDEMENT
10. SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET COMMUNAUTÉ ...OK
11. RELATIONS EXTERIEURES .. ?
12. CAPITAL COST ESTIMATE
13. OPERATING COST ESTIMATE
14. PROPRIÉTÉ, JURIDIQUE, ET CONTRACTUELS...OK
 - 14.1 Actionnariat...ok
 - 14.2 Juridique ...ok



14.3 Contractuels arrangements... ?

15. EVALUATION DE L'INVESTISSEMENT... ?

16. REVIEWS DU PROJET ET STATUT

17. PLAN DE TRAVAIL ... ?

Du point de vue de la forme :

A date SIMFER n'a pas livré l'EFB Mine dans la forme requise : l'EFB et ses annexes. La version française n'est toujours pas disponible.

Du point de vue du fonds :

Si pour certains aspects omis ou peu détaillés bénéficient de l'onction d'une Etude de Faisabilité Bancable partielle, les aspects portant sur les résultats des travaux de recherche qui durent depuis 18 ans devraient avoir une place prépondérante dans ce document et ses annexes, ne serait-ce que pour compenser les lacunes des rétrocessions effectuées par Simfer SA qui, à date, n'a pas rendu tous les résultats de recherche.

La partie géologique et d'estimation des réserves est très peu étudiée : tous les aspects géologiques ne sont pas mis en évidence (la géologie régionale, la stratigraphie, tectonie...) de façon détaillée ainsi que les annexes graphiques devant les accompagner.

L'historique de l'exploration n'est pas présenté : il est important que soient indiqués les travaux effectués en précisant les auteurs, le chronogramme, la description, l'analyse et l'interprétation des résultats dans les annexes : description de la méthode utilisée pour l'acquisition des données ayant permis l'évaluation des réserves.

Les annexes ci-dessous ne figurent pas dans l'envoi:

- les procédures de calcul des réserves
- les coupes géologiques des blocs modèles ayant servi à l'estimation des réserves, leur dimension, leur stratification, leur densité, leur domaine d'origine et leur orientation ;
- les détails sur les sondages et la procédure d'échantillonnage,
- les résultats des tests métallurgiques et la méthode de leur validation.

Il nous semble qu'en confrontant l'absence de la partie démonstrative sur les annonces d'agrégats économiques faites dans ce document aux omissions de la partie géologique, il serait imprudent de confirmer la robustesse de cette étude qui,



en fait ne se baserait que sur l'annonce d'un coût de production mine jugé intéressant.

Au 31/12/2015, Chinalco déposera dans la même forme l'EFB Provisoire sur les infrastructures de transport et d'évacuation.

o **La Société Anglogoldashanti de Guinée.**

La SOGUIPAMI en relations avec le Ministère des Mines et de la Géologie est intervenue durant toute l'année 2015, dans le suivi des activités de la SAG en participant, en tant qu'observateur aux différentes réunions du CA et membre du comité technique.

L'intervention de la SOGUIPAMI a permis d'alerter les autorités sur les risques d'arrêt des activités de la SAG si la question de l'extension de la mine à la zone de Area one à Kintinian n'était pas solutionnée.

Cette implication et le soutien des autorités administratives à tous les niveaux ont permis la signature des accords de compensations et relocalisation des populations de Area one à siguri.

En 2015 la SOGUIPAMI a aidé à la finalisation du raccordement des neuf villages de BOURÉ au réseau électrique de la SAG. Le financement de ce réseau électrique des neuf villages a coûté près de cinq millions de dollars.

En 2015 la SAG a versé à l'Etat au titre des impôts, taxes et dividendes GNF **557 840 390 361**.

Ces versements sont ventilés ainsi qu'il suit:

Description	Currency	Total 2015
RETENUE SUR TRAITEMENTS ET SALAIRES	GNF	24 864 237 269
VERSEMENTS FORFAITAIRES SUR LES SALAIRES	GNF	23 226 691 529
RETENUE A LA SOURCE TRAVAILLEURS EXPATRIES (10%)	GNF	9 213 590 055
CNSS (5%+18%)	GNF	7 632 572 208
RETENUE A LA SOURCE 10% PRESTATAIRES NON-RESIDENTS	GNF	14 704 247 330
RETENUE A LA SOURCE 10% ACHATS LOCAUX	GNF	5 380 125 144
ROYALTIES (5%)	GNF	125 585 647 425
TAXE DE DEVELOPPEMENT LOCAL (0.4%)	GNF	6 483 815 190
IS - Corporate tax	GNF	287 908 023 002
DROITS DE DOUANES	GNF	12 545 343 624
DIVIDENDE - ETAT GUINEEN	GNF	39 544 303 650
AUTRES*	GNF	751 793 935
Total	GNF	557 840 390 361

L'équivalent des versements faits à l'Etat en USD.



Description	Currency	Total 2015
RETENUE SUR TRAITEMENTS ET SALAIRES	USD	3 342 630,85
VERSEMENTS FORFAITAIRES SUR LES SALAIRES	USD	3 060 393,97
RETENUE A LA SOURCE TRAVAILLEURS EXPATRIES (10%)	USD	1 234 696,73
CNSS (5%+18%)	USD	1 023 314,05
RETENUE A LA SOURCE 10% PRESTATAIRES NON-RESIDENTS	USD	1 963 616,27
RETENUE A LA SOURCE 10% ACHATS LOCAUX	USD	725 049,02
ROYALTIES (5%)	USD	16 846 437,90
TAXE DE DEVELOPPEMENT LOCAL (0.4%)	USD	882 913,82
IS - Corporate tax	USD	38 684 184,00
DROITS DE DOUANES	USD	1 675 085,72
DIVIDENDE - ETAT GUINEEN	USD	5 250 000,00
AUTRES*	USD	102 332,37
Total	GNF	74 790 654,69

Source SAG.

Pour 2016 la SAG compte réaliser un profit estimé à usd 20.86 millions de dollars malgré les investissements importants à réaliser sur fonds propres pour l'extension de la mine actuelle (64.6 millions USD).

Au Titre du suivi de SEMAFO.

A la demande du Ministre des Mines et de la Géologie, la SOGUIPAMI a été chargé de suivre l'évolution du dossier de la société SEMAFO dont les activités sont à l'arrêt.

Dans ce cadre une mission de contrôle des installations s'est rendue sur le terrain le 28 février 2015. Cette mission qui était conduite par le Ministre d'Etat M. Kerfalla YANSANE et qui comprenait des représentants de la SOGUIPAMI a constaté la dégradation des installations de la SEMAFO et la disparition de plusieurs équipements suite à des vols à répétition.

Comme mesure transitoire, une requête a été introduite par la SOGUIPAMI auprès du tribunal de première instance pour demander l'implication du Ministère des mines et géologie dans la surveillance des installations.

Une ordonnance a été rendue pour confier au ministère des Mines et géologie le contrôle de l'ensemble des installations de la SEMAFO.

La société SEMAFO qui a officiellement informé l'Etat guinéen de la vente de ses actions s'est fait représenter au tribunal et à obtenu en appel la suspension de la décision confiant l'administration des biens de semafo à kignero au Ministère des mines et de la géologie.



A ce jour, la société SEMAFO qui a cessé ses activités doit faire face à son passif environnemental, aux dettes fiscales et à d'autres dettes sociales.

En attendant le retrait du titre par le Ministère des Mines et de la géologie, la SOGUIPAMI a engagé à la demande des autorités une évaluation technique des installations en vue de leur reprise par un nouvel opérateur en relation avec l'Etat.

A ce jour l'Etat supporte des frais pour le renforcement du gardiennage et de la surveillance des installations et de la concession en relation avec les populations riveraines. La société MANAGEM partenaire de la SOGUIPAMI est disposée à faire l'évaluation des installations.



4- SITUATION FINANCIERE DE LA SOGUIPAMI EN 2015.

Les états financiers de synthèse qui vous sont présentés ont été établis suivant les règles et principes comptables du SYSCOHADA. Les principes comptables ci-après ont été suivis dans le cadre de la préparation des états soumis à votre approbation, il s'agit des principes de:

- o prudence,
- o la permanence des méthodes,
- o l'intangibilité du bilan,
- o séparation des exercices,
- o continuité d'exploitation,
- o transparence,
- o l'importance significative,
- o coût historique,
- o la prééminence économique sur l'apparence juridique.

Ce rapport fait objet de compte rendu des activités comptables et financières de la SOGUIPAMI pour la période du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2015, et s'articule autour des points suivants :

I- COMPTES DE CAPITAUX

1) Le capital social de GNF : **5.000.000.000** libéré par l'Etat guinéen qui en est l'actionnaire unique.

II- COMPTES D'IMMOBILISATIONS

Les acquisitions de la SOGUIPAMI pour cette période sont de GNF : **408.500.370**

1- (Un) véhicule MERCEDES de liaison pour GNF **374.943.371**

2- du matériel et mobilier pour GNF **33.556.999**.

III- COMPTES DE TIERS

1- Les tiers fournisseurs.

A la date de clôture de l'exercice la société reste devoir :

- Au Commissariat Aux Comptes au titre du reliquat des honoraires sur les travaux de l'exercice comptable, la somme de GNF : **100.000.000**

2- Les débiteurs divers.

Ils sont constitués principalement par le solde à recevoir sur la cession de deux véhicules pour GNF **40.000.000**,

Et les charges constatées d'avance pour GNF **56.170.038**

Soit un total de GNF 96.170.038

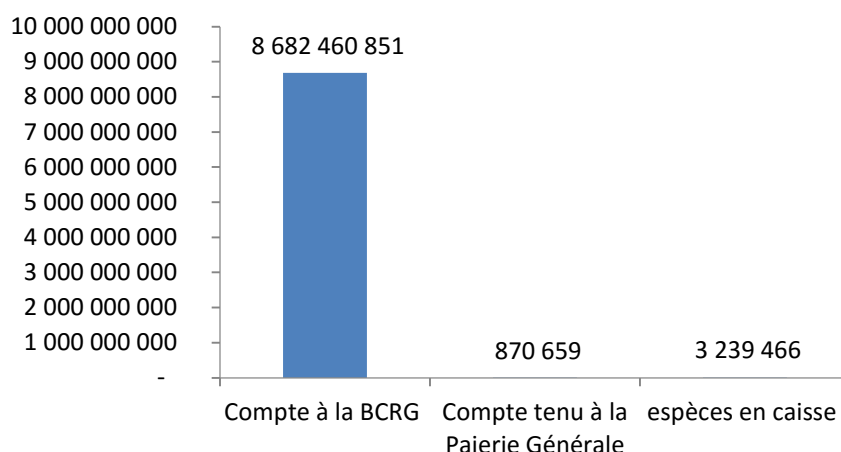
IV- TRESORERIE ACTIF

Une subvention de GNF : **1.000.000.000** a été reçue de l'Etat et domiciliée sur le compte du Trésor.

La trésorerie-actif est constituée par les soldes :

1)- du compte à la BCRG pour GNF :	8.682.460.851
2)- du compte tenu à la Paierie Générale pour GNF :	870.659.
3)- des espèces en caisse pour GNF :	<u>3.239.466</u>
Soit un total disponible à la du 31 Décembre de GNF :	8.686.570.976

Graphique 1 : Répartition de la trésorerie- actif



V- LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

A- LES ACHATS

a) Frais d'électricité et carburant.

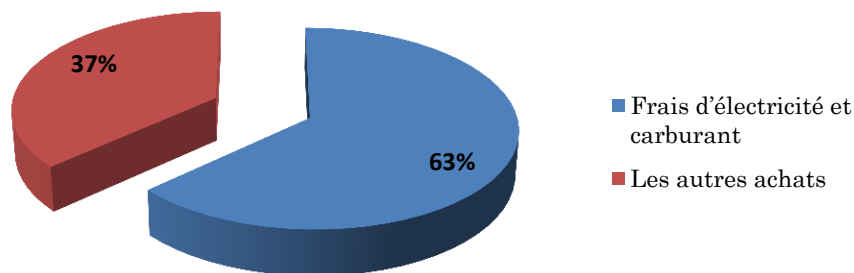
La consommation d'électricité et de carburant pour la période s'élève à **GNF : 561.480.740** (Dont **67.200.000** de GNF pour l'Unité Simandou).

b) Les autres achats

Ce compte regroupe les achats de fournitures d'entretien, fournitures de bureau, des petits matériels et autres équipements pour GNF : **325.479.674**

Le montant total des achats est de GNF : 886.960.414

Graphique 2 : Répartition des achats



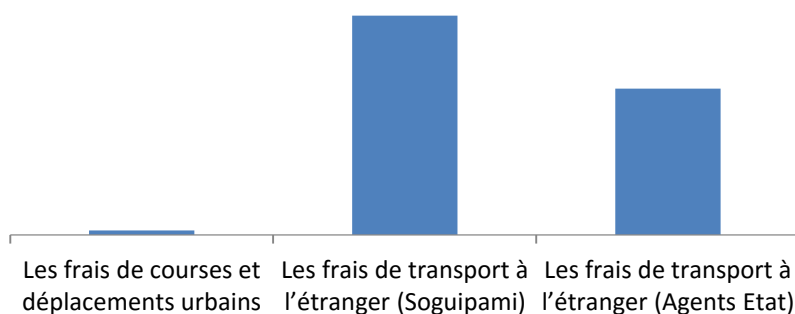


B- LES TRANSPORTS

- a) **Les frais de courses et déplacements urbains** : il s'agit des frais de déplacement des agents de la société pour des courses administratives et d'expédition des plis pour GNF : **10.583.000**
- b) **Voyages et déplacements en Guinée**
Il s'agit des frais de transport engagés pour le déplacement de différentes délégations sur les sites miniers pour GNF **35.000.000**
- c) **Les frais de transport à l'étranger** : il s'agit des frais de transport à l'étranger des cadres de la SOGUIPAMI et de l'administration publique participant aux différentes missions de la société à l'extérieur dans le cadre de la promotion minière pour GNF : **841.662.460** (Dont **GNF 504.997.476** pour le personnel de la SOGUIPAMI et **GNF 336.664.984** pour les autres cadres de l'Etat).

Le montant total des frais de transport et déplacements s'élève à GNF : 887.245.460

Graphique 3 : Répartition des frais de transports

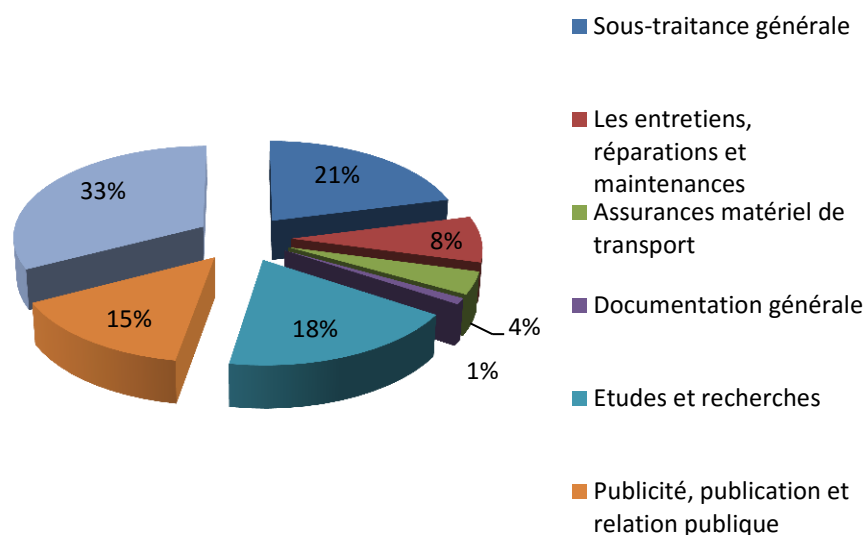


C- LES SERVICES EXTERIEURS A

- a) **Sous-traitance générale**
Elle représente les frais de gardiennage et autres prestations pour GNF : **175.340.000**
- b) **Les entretiens, réparations et maintenances.** Le montant de GNF : **67.529.100** représente les frais d'entretien et de réparation des locaux, du matériel informatique, du mobilier et des véhicules de la société.
(La part d'entretien du véhicule de l'Unité est de GNF : **8.230.000**)
- c) **Assurances matériel de transport** : Les assurances des quatre véhicules de la société pour l'année 2015 s'élève à GNF : **33.215.860**. (Dont l'Unité Simandou de GNF : **6.217.574**)
- d) **La documentation générale** : il s'agit de l'achat de livres et revues hebdomadaires pour GNF : **9.035.600**.
- e) **Etudes et recherches**
Les frais d'étude et de recherche pour l'opérationnalisation de la SOGUIPAMI s'élève à GNF **153.940.000**

- f) **Publicité, publication et relation publique** : le montant de GNF : **122.531.560** représente les frais d'insertion, de publication des informations de la société dans des revues spécialisées et la production des affiches de publicités pour les foires internationales.
- g) **Les frais de télécommunications** : les frais de téléphone, les redevances internet et les autres abonnements s'élèvent à un montant de GNF : **271.843.848**.
- Le montant total des services extérieurs A se chiffre à GNF : 833.435.968.**

Graphique 4 : Répartition des frais liés au service extérieur, rubrique A



D- LES SERVICES EXTERIEURS B

- a) **Les honoraires** : les frais de mise en forme de certains contrats liant la SOGUIPAMI à certains partenaires, des actes notariés et les honoraires du Commissariat Aux Comptes s'élèvent à GNF : **458.000.000**. (dont GNF **200.000.000** d'honoraires du Commissaire Aux Comptes)
- b) **Commissions et courtages**
Le montant de GNF **382.500.000** représente les frais de la commission de négociation de vente de bauxite.
- c) **Les frais de formation du personnel** : il s'agit principalement des frais liés à la formation du personnel de la SOGUIPAMI à l'étranger et des séminaires en Guinée pour un montant de GNF : **107.343.054**.
- d) **La réception** : les frais d'hébergement des hôtes de différents partenaires de la SOGUIPAMI, les restaurations et l'achat de réfrigérants s'élèvent à GNF : **188.504.330**.
- e) **Missions à l'intérieur** : Les frais de séjour et carburant pour le suivi des projets miniers, la promotion des nouveaux projets à l'intérieur du pays et les frais de mission de sensibilisation des populations dans les zones minières s'élèvent à

GNF : **1.437.473.700**. Le niveau de ces dépenses s'explique par la multiplication des problèmes communautaires en haute guinée et la reprise des activités des projets miniers qui sont en souffrance.

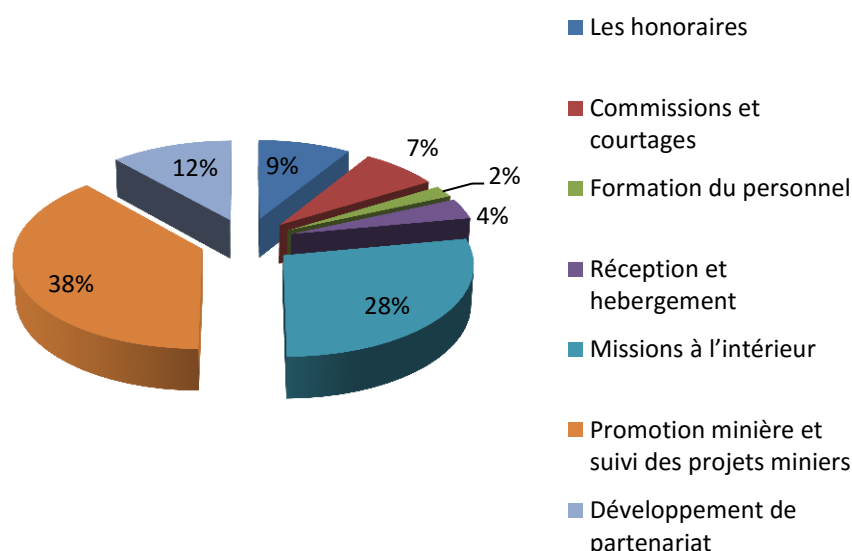
- f) **Missions à l'extérieur** : Le montant de GNF : **2.575.031.000** représente les frais de diverses missions effectuées à l'étranger par les représentants de la société en relation avec le ministère des mines et de la Géologie au titre de la promotion du patrimoine minier guinéen aux différentes foires internationales (Indaba, PDAC, Miami etc...

Ces frais se répartissent :

- Promotion minière et suivi des projets miniers : **GNF 1.975.000.000**,
- Développement de partenariat : **GNF 600.031.000**.

Le montant total des services extérieurs B s'élève à GNF : 5.148.852.084.

Graphique 5 : Répartition des frais liés au service extérieur, rubrique B



E- IMPOTS ET TAXES

Il s'agit de l'achat de vignette pour GNF : **350.000**

F- LES AUTRES CHARGES

- a) **Les indemnités de réunions** : Il s'agit des indemnités de présence aux différentes sessions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SOGUIPAMI, pour GNF : **150.000.000**.

- b) **Indemnités des Administrateurs**: Le montant de GNF : **630.000.000** représente les indemnités des Administrateurs de la société.

- c) **Charges diverses** : L'assistance faite à certaines ONG et Associations dans le cadre de la sensibilisation sur Ebola et de certaines charges exceptionnelles s'élèvent à GNF : **403.230.000**.

Le montant total des autres charges est de GNF : 1.183.230.000.



G- CHARGES DE PERSONNEL

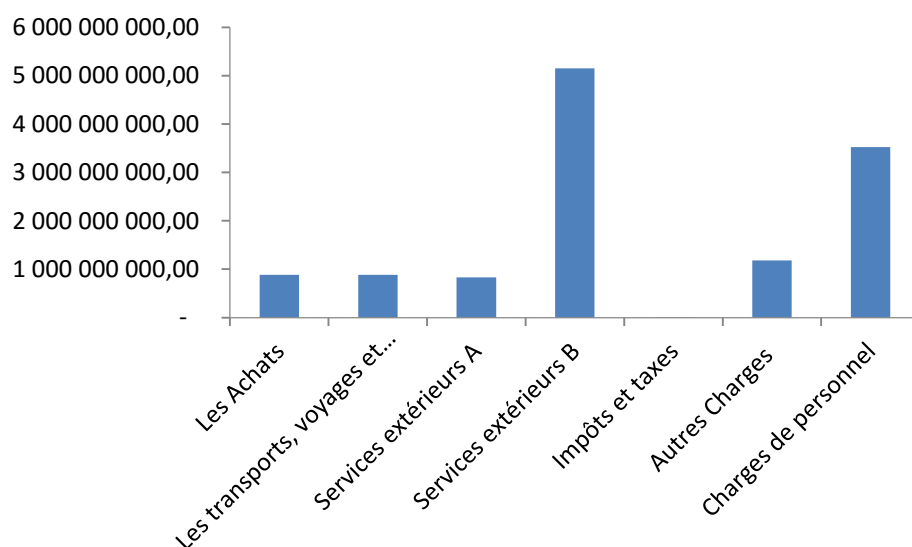
Les rémunérations, primes et autres avantages des responsables et du personnel de la SOGUIPAMI s'élèvent à GNF : **3.524.616.936** (Dont **GNF 1.289.051.446** pour l'Unité de coordination du SIMANDOU).

VI- LES DIVERS PRODUITS

- 1- Les produits de vente de bauxite de CBG se chiffrent à GNF : **9.056.126.363**
 - 2- Prélèvement sur le report de subvention de 2012 GNF : **2.809.472.658**
 - 3- Produits de cession de deux véhicules GNF : **100.000.000**
 - 4- Subvention d'équilibre reçu de l'Etat GNF : **1.000.000.000**
- TOTAL DES PRODUITS GNF : 12.965.599.021**

Tableau des proportions de chaque poste par rapport au total des charges

N°	DESIGNATION	MONTANT	%
1	Les Achats	886.960.414	7,1
2	Les transports, voyages et déplacements	887.245.460	7,12
3	Services extérieurs A	833.435.968	6,68
4	Services extérieurs B	5.148.852.084	41,30
5	Impôts et taxes	350.000	0,02
6	Autres Charges	1.183.230.000	9,49
7	Charges de personnel	3.524.616.936	28,28

Graphique 6 : Répartition des différentes charges


Les états financiers de synthèse de l'exercice 2015 se caractérisent par les données de gestion suivantes :

	2015	2014	Variation
Travaux et services vendus	0	0	0
Produit accessoires	0	0	0
Chiffre d'affaire			
Autres produits	9 056 126 363	83 820 000	8 972 306 363
TOTAL	9 056 126 363	83 820 000	8 972 306 363
Autres achats	886 960 414	1 064 737 170	-177 776 756
-Variation de stocks (- ou +)			
Transports	887 245 460	402 692 295	484 553 165



Services extérieurs	5 992 288 052	3 379 992 667	2 612 295 385
Impôts et taxes	350 000	13 910 840	-13 560 840
Autres charges	1 183 230 000	1 051 884 200	131 345 800
TOTAL	8 950 073 926	5 913 217 172	3 036 856 754
Valeur Ajoutée	106 052 437	-5 829 397 172	5 935 449 609
Charge de personnel	3 524 616 936	1 633 715 684	131 345 800
Excédent Brut d'Exploitation	-3 418 564 499	-7 463 112 856	4 044 548 357
Reprise de provisions	0	0	0
Transfert de charge	2 819 472 658	7 378 434 734	-4 558 962 076
TOTAL	0	0	0
Dotations aux amortissements & aux provisions	500 908 159	634 722 459	-133 814 300
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 100 000 000	-719 400 581	-380 599 419
Produits financiers	0	0	0
Charges financières	0	2 186 060	-2 186 060
RESULTAT FINANCIER	0	-2 186 060	-2 186 060
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 100 000 000	-721 586 641	-378 413 359
Produits H.A.O	1 100 000 000	721 586 641	378 413 359
Charges H.A.O	0	0	0
RESULTAT H.A.O	1 100 000 000	721 586 641	378 413 359
Impôt sur le résultat	0	0	0
RESULTAT NET			

- l'absence de chiffre d'affaires s'explique par le fait que la SOGUIPAMI ne vend ni biens, ni services nécessitant la comptabilisation d'un quelconque chiffre d'affaires;



- les autres produits de GNF 9 056 126 363 représentent la quote-part de la SOGUIPAMI dans la vente de minerai de bauxite de la CBG
- les charges d'exploitation d'un montant total de GNF 12 975 599 021 sont constituées essentiellement de services extérieurs (46%), des charges de personnel (27%) et autres (27%) y compris les amortissements.
- le résultat net nul s'explique par le fait que les charges d'un exercice sont activées en fin d'exercice dans la mesure où la SOGUIPAMI n'a pas encore commencé de réaliser un chiffre d'affaires.

IV Evolution de la situation de trésorerie

Au 31 décembre 2015, une trésorerie positive GNF 8 686 570 976 a été dégagée contre GNF 11 396 394 920 au 31 décembre 2014 ; soit une variation de trésorerie de GNF 2 709 823 944 entre 2014 et 2015

V - Conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article 438 de l'Acte Uniforme OHADA n'a été conclue par la SOGUIPAMI SA.



5- LES PERSPECTIVES DE LA SOGUIPAMI POUR L'ANNEE 2016.

L'année 2016 se présente sous les meilleurs auspices, l'épidémie Ebola a été vaincue, l'élection présidentielle s'est déroulée dans un climat apaisé, couronné par la mise en place d'un nouveau gouvernement dont le chef est issu du secteur minier. Ceci devrait se traduire par une relance des activités du secteur minier qui est la zone de prédilection de la SOGUIPAMI et le secteur le plus stratégique de l'économie guinéenne.

Ces principaux éléments sont de nature à contribuer fortement à l'embellie de l'activité économique en 2016. Nos actions cette année viseront donc à consolider la position de la SOGUIPAMI dans le secteur minier, notamment en poursuivant les efforts entrepris par :

- Une **amélioration des dividendes de l'Etat** dans les sociétés minières, la poursuite de la commercialisation de la part de l'Etat dans la production de bauxite de CBG;
- La poursuite des partenariats **dans la recherche minière pour le renforcement de son patrimoine minier** ;
- **La continuation de l'ambitieux programme de formation spécialisée de jeunes cadres**, initié en 2014.
- La promotion du patrimoine minier guinéen en relation avec l'administration minière surtout dans les projets qui permettront l'éclosion d'une classe d'entrepreneur minier guinéen dans le cadre du minage de surface de la bauxite ;
- La définition d'une nouvelle stratégie basée sur la création de nouvelles infrastructures « non captives » par des investisseurs indépendants dans le cadre d'une vision de rattrapage de la place que mérite la Guinée dans le trio de tête pour la production de la bauxite ;
- l'initiation des activités de carrière portant sur le granite et sur les pierres ornementales et des activités de recherche de gisement de calcaire ; le tout dans le cadre de l'exercice effectif de notre responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés qui abritent nos différents permis : Ebola, infrastructures de base, ...